

Partie B : Probabilités

Chapitre B2 : Introduction aux probabilités

3^{ème} Séance

4.1. Définition d'une probabilité

- **Exemple 3 :**

Soit l'épreuve (expérience aléatoire) suivante : " On lance un dé et on note le point apparu ".

L'univers correspondant est alors : $\mathcal{U} = \{1, 2, 3, 4, 5, 6\}$.

Si l'on s'attache particulièrement à l'apparition du « point » 1, on s'aperçoit que ce « point » apparaît, sur un grand nombre d'expériences, aussi souvent que l'un quelconque des autres « points ». En moyenne, chacun apparaît environ **une fois sur six**.

D'où l'idée d'ériger cette constatation en une règle et une définition !

En l'absence de tout autre renseignement, le nombre $\frac{1}{6}$ sera attaché à l'apparition de chacun des possibles de l'univers \mathcal{U} .

On dit que $\frac{1}{6}$ est la **probabilité** de $\{1\}$, de $\{2\}$, de $\{3\}$, de $\{4\}$, de $\{5\}$ et de $\{6\}$.

Au fait, il s'agit du pourcentage de chances vu ci-haut (Paragraphe 3.2. Espace probabilisé) et que l'on voudrait associer à chacun de ces événements qu'ils ont de se réaliser lorsqu'on effectue l'expérience aléatoire. ($\frac{1}{6} \approx 0.167$ soit 16.7 % environ)

Soit alors l'événement, sous-ensemble de \mathcal{U} , $\{1, 3, 5\}$. Cela signifie que le « point » qui apparaît est impair. On constate, sur un grand nombre de jets, que cet événement semble se produire, en moyenne, **une fois sur deux**. La probabilité de cet événement serait donc égale à $\frac{1}{2}$.

Or, c'est la **somme** des probabilités des événements $\{1\}$, $\{3\}$, $\{5\}$.

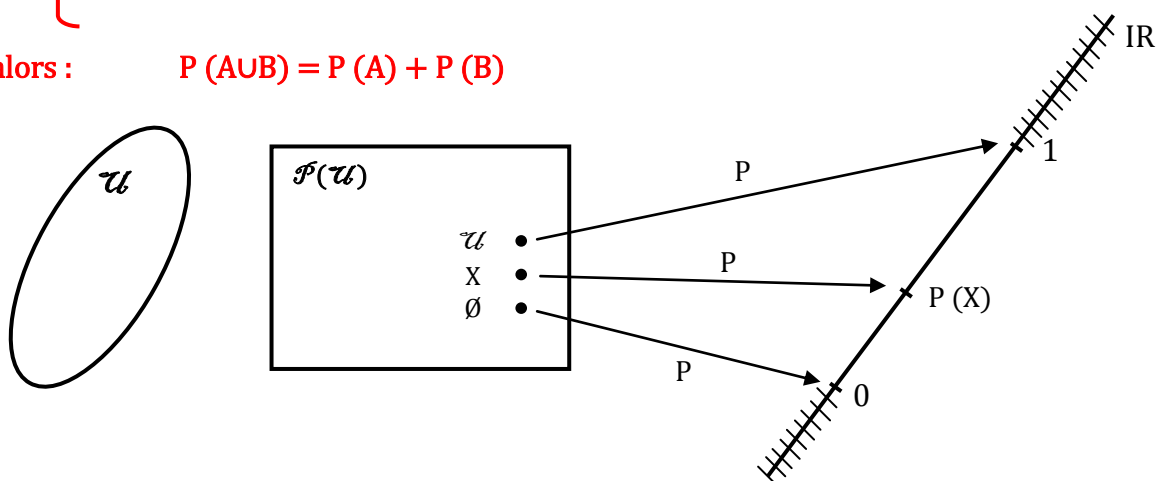
A noter, d'ailleurs, que la probabilité de \mathcal{U} est alors 1 : $(\frac{1}{6} + \frac{1}{6} + \frac{1}{6} + \frac{1}{6} + \frac{1}{6} + \frac{1}{6} = 1)$

- **Définition :**

On appelle **probabilité**, sur un univers fini \mathcal{U} , toute application **P** de l'ensemble $\mathcal{P}(\mathcal{U})$ (ensemble des parties de \mathcal{U}) vers \mathbb{R}^+ (ensemble des nombres réels positifs) telle que :

$$\left\{ \begin{array}{l} P(\mathcal{U}) = 1 \\ \text{Quels que soient } A \in \mathcal{P}(\mathcal{U}) \text{ et } B \in \mathcal{P}(\mathcal{U}) \text{ tels que } A \cap B = \emptyset \end{array} \right.$$

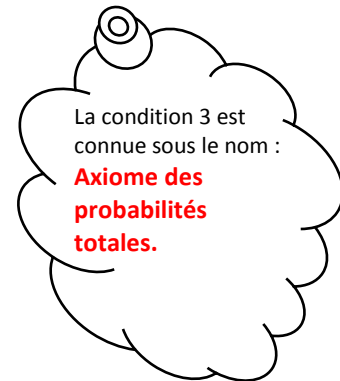
alors : $P(A \cup B) = P(A) + P(B)$



• **Remarques :**

Dans l'exemple 3, les trois conditions suivantes ont été trouvées intuitivement :

- Si [A est un événement] alors $[P(A) \geq 0]$ Condition 1
- $P(\mathcal{U}) = 1$ Condition 2
- Si $[A \cap B = \emptyset]$ alors $[P(A \cup B) = P(A) + P(B)]$ Condition 3



4.2. Propriétés fondamentales des probabilités

4.2.1. Événements contraires

Théorème :
 La somme des probabilités de deux événements contraires est égale à 1.

Si $[\bar{A}$ est l'événement contraire de l'événement A] alors $[P(\bar{A}) = 1 - P(A)]$.

4.2.2. Extension de la formule des probabilités totales

Si A, B et C sont trois événements incompatibles deux à deux, alors :

$$P(A \cup B \cup C) = P(A \cup B) + P(C) = P(A) + P(B) + P(C)$$

Cette formule s'étend facilement à une réunion, en nombre fini quelconque, d'événements, à condition que les événements soient incompatibles deux à deux.

4.2.3. Probabilité d'une réunion

Théorème :
 Quels que soient les événements A et B : $P(A \cup B) = P(A) + P(B) - P(A \cap B)$

• **Remarque :**

Si l'univers \mathcal{U} est fini (ayant n éléments) et si chaque possible (ou événement élémentaire) a la même probabilité, on dit que les événements élémentaires sont **équiprobables** (en absence de tout renseignement, on pourra admettre qu'il en est ainsi dans certaines expériences : par exemple, le tirage au sort d'un numéro).

Dans ce cas, et dans ce cas seulement, si la réalisation d'un événement A résulte de la réunion de p possibles, alors la probabilité de A est :

$$P(A) = p \times \frac{1}{n} = \frac{p}{n}$$

C'est-à-dire :

$$P(A) = \frac{\text{Nombre des cas favorables}}{\text{Nombre total des cas possibles}}$$

Fin du chapitre B2